



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2025-011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du lundi 24 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre février à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Étaient présents : BASSEUIL Roland, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

Nombre de membres
en exercice : 12

Étaient absents excusés : LAMBOROT Cécile, ayant donné pouvoir à RENAUX Cécile

Nombre de membres
présents : 11

Secrétaire de séance : CORRE Michelle

Date de convocation :
18/02/2025

Secrétaire Générale de Mairie : BONNETAIN Ingrid

OBJET : Délibération relative au versement d'une subvention à l'association Esox Lucius

Le Maire explique au conseil municipal que cette association intervient à l'école dans le cadre d'un projet artistique. Elle souhaite obtenir de la commune une subvention de 300 €.

Il précise que la Directrice de l'école a mis en place une mode de financement participatif pour ce projet, qui a récolté 270€ à ce jour.

Le conseil municipal décide à 9 voix pour (Jean-Luc CHANUT – Christian LABOURET – Frédéric BUTTET – Michelle CORRE – Corinne JONON – Claire MARTIN – Lucas LAROCHE – Sébastien GROUILLER) et 3 abstentions (Cécile RENAUX – Cécile LAMBOROT par pouvoir donné à Cécile RENAUX – Roland BASSEUIL) de verser une subvention exceptionnelle de 300€ à Esox Lucius dans le cadre de ce projet avec l'Ecole La Petite Trousse de Saint Maurice Lès Châteauneuf.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 24/02/2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT.

